

## LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, chers tous,

L'année qui touche bientôt à sa fin aura marqué les esprits pour chacun d'entre nous.

Le 15 mars dernier vous avez décidé d'accorder votre confiance à notre équipe et nous vous en remercions.

Le lendemain la crise sanitaire frappait le pays, il a fallu attendre, le mois de mai pour qu'enfin le conseil municipal puisse se réunir pour désigner le maire et les adjoints et ceci à huis clos comme exigé par la préfecture.

Je tiens à réitérer mes remerciements à mon équipe qui m'a fait confiance en m'élisant comme maire.

Néanmoins la vie a continué, même ralentie, avec une chance inouïe: celle d'habiter dans un petit village rural. Ces villages qui ont été abandonnés voire dédaignés depuis des années par les pouvoirs publics, par de nombreuses personnes qui maintenant, pointent la richesse d'habiter cette ruralité !

J'ai toujours su que le village où je suis née était riche, il suffit de regarder.

Et afin de positiver dans cette époque morose je pense que nous sommes privilégiés d'avoir de tels paysages qui nous entourent...privilégiés de voir serpenter au creux de notre bourg le Son-Sonnette et d'entendre son murmure ...privilégiés d'avoir des jardins, des chemins où pouvoir s'échapper en toute liberté... elle est sûrement là la vraie richesse... peut-être en prenons-nous davantage conscience.

Alors faisons de ce privilège un atout en améliorant du mieux possible notre environnement et notre quotidien, tel est mon but vous le savez

depuis que je suis élue, avec une certaine réalité, car, consciente des petits moyens de notre commune.

Le rôle d'un élu est aussi de prendre soin des bâtiments communaux et notre belle poste, malheureusement fermée depuis des années, en fait partie.

Lors du précédent mandat, nous n'avons eu de cesse de trouver une solution pour ne pas la regarder se délabrer, car nous n'avions pas ou peu de moyens pour la restaurer. Mais aujourd'hui, je peux vous annoncer que la commune vient de signer un compromis de vente avec des personnes qui veulent redonner vie à ce bâtiment en reprenant le projet communal, un petit commerce au rez-de-chaussée et une habitation à l'étage.

Cette vente ouvre de nouvelles perspectives pour notre village ...

C'est pourquoi de nombreux rendez-vous avec des instances qui peuvent nous aider à l'élaboration de ces projets sont fixés avec le PETR (Pays du Ruffécois) et le CAUE (Conseil d'architecture, urbanisme et environnement)

La vie continue malgré la pandémie; Nous maintenons le cap et gardons espoir. Sachez que moi-même et le conseil municipal, sommes à vos côtés afin de continuer à œuvrer dans l'intérêt général de notre petite commune.

Prenez bien soin de vous.

Christine Soury.

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES!





MAIRE

Christine Soury



1<sup>ère</sup> ADJOINTE

Sonia Piffeteau



2<sup>e</sup> ADJOINT

Joël Fétis



CONSEILLER

Florient Michelet



CONSEILLÈRE

Anne Riou



CONSEILLER

Stéphane Bouchon



CONSEILLER

Alex Bernard



CONSEILLER

Nicolas Gervais  
de Lafond



CONSEILLÈRE

Claire Kuhn



CONSEILLER

Olivier Ferrand



CONSEILLÈRE

Maryse Kicka

## Délégations auprès des divers syndicats

### SIVOM ST FRONT / VALENCE / VENTOUSE :

4 titulaires: C. SOURY, M. KICKA, S. BOUCHON,  
A. RIOU

### Syndicat intercommunal d'Etudes et Aménagement hydraulique du Bassin du Son-Sonnette :

2 titulaires: A RIOU - N. GERVAIS de LAFOND  
1 suppléant: O. FERRAND

### Syndicat départemental de la Fourrière (SPA) :

1 titulaire: J. FETIS  
1 suppléant: S. PIFFETEAU

### Agence technique départementale (ATD 16):

1 titulaire: F. MICHELET  
1 suppléant: A. BERNARD

### Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (S.D.E.G):

1 titulaire: F. MICHELET  
1 suppléant: C SOURY

### Syndicat Bassin du Son-Sonnette:

Vice-présidente: A RIOU

### Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable nord est Charente (SIAEP NEC)

2 titulaires: J. FETIS - F. MICHELET

### PAYS DU RUFFECOIS (PETR):

C. SOURY

### 1 délégué Centre national d'action sociale (CNAS):

J. FETIS

### 1 référent défense:

N. GERVAIS de LAFOND

### 1 référent sécurité routière:

A. BERNARD

### 1 référent canicule -grand froid-risques sanitaires:

A. RIOU

### 1 référent tempête ERDF et SDEG:

S. BOUCHON

### 1 référent ambroisie:

O. FERRAND

### COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

(travaux régis par les marchés publics) :

3 titulaires: S. BOUCHON - S. PIFFETEAU - J. FETIS

3 suppléants: F. MICHELET - C. KUHN - M. KICKA



## Le personnel administratif



1<sup>ère</sup> SECRÉTAIRE  
Florence Bonnet  
Salomon



2<sup>ème</sup> SECRÉTAIRE  
Frédérique Mandin

## Le personnel technique



ENTRETIEN  
Thierry Rochier



ENTRETIEN  
Vincent Rochier



## COEUR DE CHARENTE

Valence fait partie des cinquante et une communes de la Communauté de communes Cœur de Charente. Le premier conseil communautaire a eu lieu le 6 juillet 2020.

Valence a un délégué au sein de la CDC, de droit c'est le maire qui siège.

Christian Croizard maire de Mansle a été élu président et succède à Jean-Pierre De Fallois. Les 70 conseillers communautaires ont ensuite procédé à l'élection des 9 vice-présidents: Laurent Danède maire de Tourriers (Urbanisme, Environnement et Finances), Franck Bonnet maire de Saint-Fraigne (Projets structurants et GEMAPI), Philippe Boireaud maire de Fonclaireau (Affaires sociales, Mobilités et vie associative), Jean-Marc de Lustrac maire de Vars (Santé et Sport), Renaud Combaud maire de Aigre (Economie, Tourisme et Agriculture), Christine Soury maire de Valence (Enfance Jeunesse), Nadia Caillaud conseillère Aigre (Equipements communautaires), Eric Bouchet maire de Tusson (Communication, Patrimoine et Culture), Didier Champaloux maire de Aunac sur Charente (Assainissement Voirie).

Il a été possible pour les conseillers municipaux de s'inscrire aux commissions proposées par la CDC.

Mr Gervais de Lafond s'est inscrit à la commission Urbanisme.

Mme Anne Riou s'est inscrite à la commission Assainissement.

Mme Christine Soury en tant que Vice-Présidente est de droit à toutes les commissions.

Nous essayons de représenter au mieux Valence au sein de cette instance.

CHARENTE		Classification de vitesse TVPL		15/06/2020 à 00:00						
Synthèse de l'analyse		15/06/2020 à 23:00		Dep.   Sen.   Ind.   Sens						
Jour : 000 à 22:00		18 00739		18 + 312						
Référence de l'analyse										
Localisation	ADOL OPERATIONS			Lim. Vitesse						
Sens 1	Cellefrouin → Mansie			VL 50 PL 50						
Sens 2	Mansie → Cellefrouin			VL 50 PL 50						
Période	Du Mercredi 10/06/2020 à 00:00 au Lundi 15/06/2020 à 23:00			9 J. entiers						
Cellefrouin → Mansie			Mansie → Cellefrouin							
Synthèse de l'analyse du Mercredi 10/06/2020 à 00:00 au Lundi 15/06/2020 à 23:00										
Débit (Véhicules)	Sens 1			Sens 2			Sens cumulé			
	TV	VL	PL	TV	VL	PL	TV	VL	PL	
Débit Total sur la période	3557	3069	459	3553	3150	433	12.19	7110	8215	892
Débit Moyen Journalier	593	518	77	12.88	592	520	72	12.18	1185	1036
Débit Moyen horaire	25	22	3	12.00	25	22	3	12.00	49	43
Débit Moyen de jour	557	487	70	12.37	567	496	69	11.99	1124	996
Débit Moyen de nuit	36	29	7	19.44	25	22	3	12.00	61	51
Débit Moyen jours ouvrés	618	514	102	16.56	613	516	97	15.82	1259	1029
Débit Moyen Sam. & V.F.	599	571	28	4.67	578	552	26	4.52	1177	1123
Débit Moyen Dim. & Fêtes	484	473	21	4.25	523	508	17	3.25	1017	979
Les moyennes sont calculées à partir des tableaux de la période cadrés sur des jours entiers.										
Vitesse (km/h)	Sens 1			Sens 2			Sens cumulé			
	TV	VL	PL	TV	VL	PL	TV	VL	PL	
Vitesse moyenne/période	50	50	49	48	48	47	49	49	48	
Vitesse moyenne de jour	50	50	49	47	48	47	48	48	48	
Vitesse moyenne de nuit	57	58	53	56	58	58	57	57	55	

Il a été fait appel à l'ADA (Agence départementale de l'aménagement routier), afin de trouver une solution pour sécuriser ce lieu-dit très passager se trouvant sur la 739. Celle-ci propose de mettre une signalisation à 50 kms avec une pré-signalisation... les panneaux seront posés en 2021.



## LE BUDGET

### Compte Administratif 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
172 898.29€	178 466.31€

Résultat = + 5 568.02  
 Excédent 2018 = + 33 053.33  
**38 621.35 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
10 564.57€	15 313.73€

Résultat = + 4 749.16  
 Déficit 2018 = - 8 819.73  
**- 4 070.57**

**Résultat global = + 34 550.78**

### 1.2 / LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (CAF brute) représente l'excédent des produits de fonctionnement réels (encaissables) par rapport aux charges de fonctionnement réelles (décaissables). Il doit permettre, a minima, de couvrir le remboursement en capital des emprunts et, pour le reliquat éventuel de disposer de financements propres pour les investissements.

En €	Évolution de la capacité d'autofinancement brute					Évolution		Repères - 2019	
	2015	2016	2017	2018	2019	2018 / 2019	2015 / 2019	Commune	Strate départementale
								En €	par habitant
Produits réels de fonctionnement	159 680	160 114	176 789	156 704	158 010	0,8 %	-1,0 %	745	872
- Charges réelles de fonctionnement	169 423	151 065	157 240	146 984	148 468	1,0 %	-12,4 %	700	730
= CAF BRUTE	-9 743	9 050	19 549	9 710	9 542	-1,7 %		45	142



Pendant le confinement en gardant les distances, les élus se sont retrouvés pour désherber le cimetière, moment convivial parmi les fleurs et leurs couleurs printanières !

Depuis 2017 nous présentons Valence au concours des «Villes et villages fleuris», prix organisé par le Département. Depuis nous sommes heureux d'avoir été récompensés par le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie communes de moins de 500 habitants.

Le fleurissement participe à la politique d'amélioration du cadre de vie et de l'embellissement des communes. Il traduit leur volonté d'être et de rester attractives, tant vers les entreprises qu'en direction des habitants.

Cet automne nous avons continué à planter, un cyprès à l'église, un tilleul à Goise..nous les appellerons les arbres du confinement..

Nous avons semé du gazon dans les allées du cimetière afin de réduire le travail de désherbage des cantonniers .

Le fleurissement par les particuliers de leurs habitations représente un atout essentiel pour accompagner la volonté et l'effort de la municipalité d'embellir le cadre de vie.

**En 2021, nous aimerions obtenir la 1<sup>ère</sup> fleur et nous avons besoin de vous...**

A vos bêches, binettes et arrosoirs. Jardiniers en herbe, amateurs de graines et de boutures en tous genres, ce concours est aussi le vôtre.

Merci à Denise Brimaud et à sa «petite sœur» Arlette Foliard pour leurs dons de fleurs...



Il a été installé des pare-vues afin de cacher le dépôt de poubelles à Goise, pour rappel ce dépôt ne concerne que les habitants de Goise, Calitom ne pouvant pas s'arrêter devant les habitations pour cause de dangerosité dû à la circulation.



Plantation d'un cyprès qui va s'élaner au fil des années à côté de l'église. A Goise, plantation d'un tilleul qui saura diffuser sa douceur et ses senteurs dans quelques années.



## Un peu d'histoire ...

L'église paroissiale Saint-Pierre comporte une dalle funéraire en pierre, du XIIe siècle ornée d'arcatures. Cette dalle est un objet classé monument historique depuis le 17 juin 1933.

Le château de Bourgon, flanqué de deux tours rondes, date du xv siècle. Il est inscrit au monument historique depuis 2011.

Au tout début du xx ème siècle, l'élevage des cochons représentait une des principales ressources des habitants de la commune. L'industrie était représentée par deux minoteries sur le Son-Sonnette.

Valence était desservie par la ligne ferroviaire, appelée le Petit Mairat, du nom de l'instigateur Adrien Paul Mairat, du réseau qui a défendu la cause du petit chemin de fer en Charente.

## PROJETS

### Vente de la poste:

Les dépenses pour remettre en état ce bâtiment communal en conformité étant trop élevées pour notre commune et le conseil a approuvé la vente de l'ancienne poste.

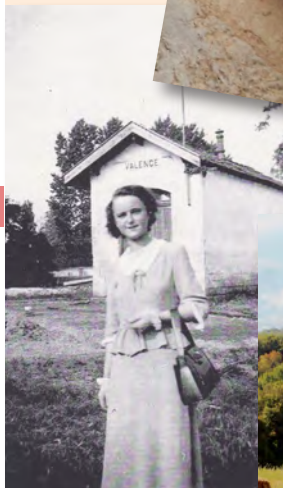
Des contacts ont été établis il y a plus d'un an avec des personnes qui souhaitaient reprendre le projet de la commune, petit commerce au rez de chaussée, habitation à l'étage, malheureusement la pandémie a ralenti fortement l'avancée des transactions.

Aujourd'hui nous avons le plaisir de vous annoncer que celles-ci sont terminées et qu'un compromis de vente a été signé.

Ce qui nous permet d'étudier plusieurs projets :

- Réhabilitation aux normes du logement communal au-dessus de la mairie pour une future location apportant ainsi un revenu à la commune.
- Restauration et mise en valeur du lavoir et aménagement des espaces verts attenants.
- Mise en valeur de notre place avec un terrain de pétanque permettant de partager des moments de convivialité.

Rendez-vous pris avec le Pays du Ruffécois et le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement).





**Obligation d'entretien des jardins:**

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain.

Les plantations doivent se tenir en limite de propriété afin de ne pas gêner la circulation ni la visibilité .

Il est interdit de faire un feu dans son jardin, de brûler des déchets ménagers ou déchets verts.

Il est interdit de déverser les eaux des piscines dans les caniveaux et sur la voie publique.

**Chiens et chats:**

Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux laissées sur les parties communes.

Les propriétaires sont responsables du comportement de leurs animaux (lacérations des sacs poubelles, morsures, aboiements).

Nous vous remercions pour votre civilité pour le bien de tous .



Calitom: Jours des ramassages des ordures ménagères par Calitom: **Valence Le bourg: mardi matin, 1 semaine sur 2**; ramassage des sacs noirs et jaunes / **Valence La Côte: mercredi matin, 1 semaine sur 2**, ramassage des sacs noirs et jaunes. Durant l'année, si vous n'avez plus de sacs jaunes, vous pouvez en retirer à la Mairie aux horaires d'ouverture.



**CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DES DÉCHETS** - SONT INCLUS LES REPORTS DÙS AUX JOURS FÉRIÉS

service public des déchets  
**VALENCE la cote**

Vos jours de collecte sont	pour les sacs jaunes pour les sacs noirs	à partir du 6 janvier à partir du 13 janvier	1 semaine sur 2	mercredi matin
----------------------------	--	--	-----------------	----------------

JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22
V1 FÉRIÉ	L1 05	L1 09	J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIÉ 41	M1	S1
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	L2 31	J2	S2	M2	J2	D2
D3	M3	M3	S3	L3 18	J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3 01
L4 01	J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4 40	J4	S4	M4
M5	V5	V5	L5 FÉRIÉ 14	M5	S5	L5 27	J5	D5	M5	V5	D5	M5
M6	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6 36	M6	S6	L6 49	J6
J7	D7	D7	M7	V7	L7 29	M7	S7	M7	J7	D7	M7	V7
V8	L8 06	L8 10	J8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8 45	M8	S8
S9	M9	M9	V9	D9	M9	V9	L9 32	J9	S9	M9	J9	D9
D10	M10	M10	S10	L10 19	J10	S10	M10	V10	D10	M10	V10	L10 02
L11 02	J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11 41	J11 FÉRIÉ	S11	M11
M12	V12	V12	L12 15	M12	S12	L12 28	J12	D12	M12	V12	D12	M12
M13	S13	S13	M13	J13 FÉRIÉ	D13	M13	V13	L13 37	M13	S13	L13 50	J13
J14	D14	D14	M14	V14	L14 24	M14 FÉRIÉ	S14	M14	J14	D14	M14	V14
V15	L15 07	L15 11	J15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15 46	M15	S15
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16 33	J16	S16	M16	J16	D16
D17	M17	M17	S17	L17 20	J17	S17	M17	V17	D17	M17	V17	L17 03
L18 03	J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18 42	J18	S18	M18
M19	V19	V19	L19 16	M19	S19	L19 29	J19	D19	M19	V19	D19	M19
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20 38	M20	S20	L20 51	J20
J21	D21	D21	M21	V21	L21 25	M21	S21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	L22 08	L22 12	J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22 47	M22	S22
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23 34	J23	S23	M23	J23	D23
D24	M24	M24	S24	L24 FÉRIÉ 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24	V24	L24 04
L25 04	J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25 43	J25	S25	M25
M26	V26	V26	L26 17	M26	S26	L26 30	J26	D26	M26	V26	D26	M26
M27	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27 39	M27	S27	L27 52	J27
J28	D28	D28	M28	V28	L28 28	M28	S28	M28	J28	D28	M28	V28
V29	L29 13	L29 17	J29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	L29 48	M29	S29
S30	M30	M30	V30	D30	M30	V30	L30 35	J30	S30	M30	J30	D30
D31	M31	M31	L31 22	S31	M31	S31	M31	D31			V31	L31 05



## INFOS ET NOUVEAUTÉS

### Un site internet

La communauté de communes Cœur de Charente a mis en place une interface permettant à chaque commune de créer son propre site internet. Un de nos élus y travaille. Vous y trouverez des renseignements administratifs mais également sur la commune: son histoire, les sentiers de randonnées, les nouvelles informations...

### Se restaurer

Le restaurant de la place reste ouvert à la vente à emporter pendant le covid19. N'hésitez pas à commander les délicieuses pizzas de Christophe ! 05 45 39 29 47

### Bourg

Le Département a budgété la continuité des travaux au pont de Valence, réfection mur de soutènement deuxième semestre 2021.

## A VOTRE DISPOSITION

### Une bibliothèque gratuite ouverte à tous:

Lundi:14h30-18h /Mercredi 14h30-18 hJeudi 15h15-18h  
Sans oublier la cabine à livres sur la place !

Une salle pour vos réceptions avec cuisine pouvant accueillir 30 personnes quand le Covid 19 sera loin derrière nous.

Une boîte à souhaits à la mairie pour vous, valentinois et valentinoises.

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE

14 rue des écoles Bel air, 16460 Valence

tel : 05 45 39 24 21

Heures et Jours d ouverture

Le mardi de 09h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00

Le mercredi : 14h à 17 h

Le jeudi de 09h00 à 12h00

mail: valence.mairie@wanadoo.fr

### ANNEXE POSTALE

Restaurant de la Poste :

Tel: 05 45 39 27 10

### ÉCOLES

Primaires à St Front

tel: 05 45 39 03 19

Grande section maternelle à St Front

tel: 05 45 39 03 19

Remerciements:

A Madame Brimaud pour la documentation  
A Stephen Mallinson pour son aide pour enlever la haie près du lavoir.

Textes: Christine Soury / Maryse Kicka

Crédits photos: © Claire Kuhn - © Léa Fétis -  
© Mairie de Valence

Charte graphique et mise en page: Claire Kuhn  
Illustrations: © Matthieu Kuhn



**calitom**  
service public des déchets

**CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DES DÉCHETS** - SONT INCLUS LES REPORTS DÙS AUX JOURS FÉRIÉS

**VALENCE** bourg

Vos jours de collecte sont	pour les sacs jaunes pour les sacs noirs	à partir du 5 janvier à partir du 12 janvier	1 semaine sur 2	mardi matin
----------------------------	---	---	-----------------	-------------

JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22
V1 FÉRIÉ	L1 05	L1 09	J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIÉ 44	M1	S1
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	L2 31	J2	S2	M2	J2	D2
D3	M3	M3	S3	L3	J3 18	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3 01
L4 01	J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4 40	J4	S4	M4
M5	V5	V5	L5 FÉRIÉ 14	M5	S5	L5 27	J5	D5	M5	V5	D5	M5
M6	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6 36	M6	S6	L6 49	J6
J7	D7	D7	M7	V7	L7 23	M7	S7	M7	J7	D7	M7	V7
V8	L8 06	L8 10	J8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8 45	M8	S8
S9	M9	M9	V9	D9	M9	V9	L9 32	J9	S9	M9	J9	D9
D10	M10	M10	S10	L10 19	J10	S10	M10	V10	D10	M10	V10	L10 02
L11 02	J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11 41	J11 FÉRIÉ	S11	M11
M12	V12	V12	L12 15	M12	S12	L12 28	J12	D12	M12	V12	D12	M12
M13	S13	S13	M13	J13 FÉRIÉ	D13	M13	V13	L13 37	M13	S13	L13 50	J13
J14	D14	D14	M14	V14	L14 24	M14 FÉRIÉ	S14	M14	J14	D14	M14	V14
V15	L15 07	L15 11	J15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15 46	M15	S15
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16 33	J16	S16	M16	J16	D16
D17	M17	M17	S17	L17 20	J17	S17	M17	V17	D17	M17	V17	L17 03
L18 03	J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18 42	J18	S18	M18
M19	V19	V19	L19 16	M19	S19	L19 29	J19	D19	M19	V19	D19	M19
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20 38	M20	S20	L20 51	J20
J21	D21	D21	M21	V21	L21 25	M21	S21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	L22 08	L22 12	J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22 47	M22	S22
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23 34	J23	S23	M23	J23	D23
D24	M24	M24	S24	L24 FÉRIÉ 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24	V24	L24 04
L25 04	J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25 43	J25	S25	M25
M26	V26	V26	L26 17	M26	S26	L26 30	J26	D26	M26	V26	D26	M26
M27	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27 39	M27	S27	L27 52	J27
J28	D28	D28	M28	V28	L28 26	M28	S28	M28	J28	D28	M28	V28
V29	L29 13	J29	S29	M29	V29	D29	M29	V29	L29 48	M29	S29	D29
S30	M30	M30	V30	D30	M30	V30	L30 35	J30	S30	M30	J30	D30
D31	M31		L31 22	S31	M31				D31		V31	L31 05